

1862.

tive, qu'il aurait peut-être été assez difficile d'amener si ce motif ne s'était pas présenté.

Conférence
du 9 avril.
Rupture
de l'alliance.

Au début de la conférence, l'amiral Jurien, sur l'invitation du général Prim, expliqua qu'il s'agissait de s'entendre sur la réponse à faire au gouvernement mexicain relativement à la protection accordée au général Almonte. Le général Prim prit ensuite la parole et résuma les événements. L'impossibilité de mouvoir des troupes dépourvues de tout moyen de transport avait, dit-il, rendu nécessaires les pourparlers avec le gouvernement mexicain. L'amiral confirma l'exactitude de cette assertion et demanda à faire constater que son matériel de campement et son artillerie n'étaient arrivés que le 5 février.

Commencer les hostilités dans de telles conditions, ajouta le général Prim, eût été s'exposer à une catastrophe, et il rappela que, lors des premières marches, les troupes avaient semé sur la route leurs malades et leurs bagages.

Les négociations entamées avec le gouvernement de Juarez répondaient par conséquent aux nécessités de la situation, et l'on aurait pu espérer obtenir pacifiquement les satisfactions stipulées dans la Convention de Londres, si l'arrivée du général Almonte et des autres bannis n'eût été la cause de graves dissentiments entre les plénipotentiaires.

Le général Almonte avait franchement déclaré au comte de Reus et au commodore Dunlop son intention de fonder une monarchie au Mexique, avec l'archiduc Maximilien pour empereur ; il s'était montré certain de l'appui de la France, et il avait manifesté la pensée que l'Espagne et l'Angleterre ne lui refuseraient pas leur concours. Loin de l'en-

1862.

courager dans de pareils projets, le général Prim avait cherché à l'en détourner ; cependant, quelques jours après, le général Almonte quittait Vera-Cruz sous l'escorte d'un bataillon français, et l'amiral Jurien faisait savoir que, pour se délier des engagements pris à la Soledad, il allait faire rétrograder ses troupes au delà du Chiquihuite.

Le général Prim et Sir Ch. Wyke étaient d'avis qu'en agissant ainsi les commissaires français violaient la Convention de Londres ; ils avaient donc provoqué une réunion de la conférence pour s'assurer si les instructions auxquelles obéissaient leurs collègues étaient de nature à permettre à l'Espagne et à l'Angleterre de marcher d'accord avec la France.

L'amiral répondit qu'il croyait ne pas avoir manqué aux obligations des traités ; mais, en raison de l'attitude du gouvernement mexicain, un plus long séjour de ses troupes à Tehuacan lui ayant paru incompatible avec la protection dont il entendait couvrir le général Almonte, protection à laquelle, de tout temps, les proscrits ont eu droit, il s'était décidé, par un scrupule de loyauté, à revenir à Paso Ancho, afin de se replacer sur un terrain neutre et de reprendre sa liberté d'action. Il pensait donner ainsi à la Convention de Londres sa véritable interprétation ; d'ailleurs, le général Almonte, au moment où il avait quitté l'Europe, croyait, comme tout le monde, la guerre commencée, et loin d'être animé d'intentions hostiles, il n'était venu que pour essayer de rétablir la concorde entre les différents partis. Le comte de Reus et Sir Ch. Wyke contestèrent ces intentions.

On remarquera le soin avec lequel, dans toute cette discussion, l'amiral s'efforça de mettre hors de cause la politique de l'Empereur et d'assumer personnellement la responsabilité d'une rupture dont il ne méconnaissait

pas la gravité; il ajouta cependant que la politique plus énergique conseillée par M. de Saligny répondait mieux aux vues du gouvernement français que la politique de modération jusqu'alors suivie.

L'objet de la Convention de Londres, reprit M. de Saligny, était d'obtenir satisfaction pour les outrages commis envers les étrangers; or, les extorsions et la violence du gouvernement mexicain augmentaient chaque jour. Le système de temporisation n'avait fait qu'accroître son audace; aussi le ministre de France déclarait-il formellement qu'il ne voulait plus continuer les négociations et qu'il ne restait qu'à marcher sur Mexico.

Le comte de Reus et Sir Ch. Wyke trouvèrent ces allégations injustes; le cabinet mexicain ayant promis le retrait des décrets relatifs à l'impôt de 2 p. 0/0 sur le capital et à l'interdiction des communications avec Vera-Cruz, il fallait attendre avant de l'accuser de mauvaise foi.

Sir Ch. Wyke demanda ensuite à M. de Saligny s'il n'avait pas dit que les préliminaires de la Soledad étaient sans valeur pour lui; le ministre de France convint, en effet, n'avoir jamais eu plus de confiance dans ces préliminaires que dans toutes les autres promesses du gouvernement mexicain. Et comme le commodore Dunlop s'étonnait qu'il les eût signés et qu'il ne se crût pas engagé par sa signature, il lui répondit qu'il n'avait à donner d'explication à personne sur ce sujet, mais qu'il se serait considéré comme lié, si le gouvernement mexicain n'avait déjà lui-même violé cette convention de mille manières.

Une discussion personnelle s'éleva ensuite avec une grande vivacité entre le général Prim et M. de Saligny, qui avait attribué publiquement au commandant des forces espagnoles le désir de se faire couronner empereur du

Mexique. M. de Saligny prétendit n'avoir fait que répéter ce qui se disait partout; quant aux preuves auxquelles il avait fait allusion, c'étaient d'abord une lettre adressée à l'amiral par une personne favorable à cette candidature, les insinuations qu'une telle solution serait approuvée par l'Empereur, les articles de *l'Eco de Europa*, journal espagnol publié au Mexique et qui, selon les paroles mêmes du comte de Reus, ne publiait rien sans son approbation (1) et enfin l'idée exprimée par le comte de Reus lui-même que la candidature d'un prince autrichien était absurde et qu'il n'y aurait de chances de succès que pour un soldat heureux.

Le général Prim se défendit énergiquement contre ces imputations, disant que l'estime de sa Souveraine et de ses compatriotes suffisait à son ambition.

On revint enfin à l'objet principal de la réunion. L'amiral déclara qu'il refusait de faire rembarquer le général Almonte; il stigmatisa le régime de terreur adopté

(1) Extraits de *l'Eco de Europa*: « La personne et le nom du général Prim sont le symbole et le programme de cette expédition. Le Mexique et le monde entier le connaissent et l'admirent, et plus d'un cœur mexicain bat aujourd'hui au seul souvenir de ses merveilleux exploits. C'est que nous avons là un noble capitaine que la Grèce et Rome auraient élevé au rang de leurs dieux, un héros qui, au moyen âge, aurait été le fondateur d'une dynastie de rois, et qui a su un jour ressusciter la terrible poésie des combats d'Homère: nous avons là un glorieux paladin qui, comme soldat, est un foudre de guerre, un foudre de gloire, et comme homme d'Etat, se montre l'ami le plus sincère de toutes les réformes politiques qui font le bonheur des nations. De quelque côté que flamboie son épée, la victoire est certaine. Partout où retentit sa voix, le triomphe de la liberté et le progrès du siècle sont choses assurées. . . . Si le général Prim s'était laissé emporter par ses instincts, le monde n'y aurait rien vu d'étrange, car ce n'eût été de sa part qu'ajouter un sujet de plus à la galerie de tableaux héroïques, et le monde est accoutumé à cela. Au Mexique, ses amis disent de lui qu'il est l'ange exterminateur, le lion de la bataille, le demi-dieu de la guerre, et pour faire son portrait, Homère l'eût comparé à Mars. »

Dans un autre article, n° 19 du journal, on lit: « Il n'est pas nécessaire d'appartenir au sang royal pour devenir roi. »

4862.

par le gouvernement mexicain, et Sir Ch. Wyke ayant émis l'opinion qu'il serait difficile de trouver des partisans de la monarchie, il répondit que pour le moment, il n'était pas question de monarchie; du reste, le sentiment de la majorité de la nation n'avait pu se faire connaître sous l'oppression du gouvernement actuel, et cette majorité sympathique à l'intervention des alliés, formée de gens éloignés des partis extrêmes et qui n'avaient pas les armes à la main, existait partout, dans les villes, dans les villages et dans les campagnes. Le gouvernement de l'Empereur avait, à cet égard, des informations certaines; son collègue et lui étaient donc résolus à marcher sur Mexico, où, ajouta M. de Saligny, les résidents français appelaient l'armée de tous leurs vœux. Le commodore Dunlop prétendit, au contraire, que ceux-ci verraient avec grand déplaisir l'arrivée de l'armée française dans la capitale.

Les commissaires anglais et espagnol blâmèrent vivement la résolution des commissaires français de faire rétrograder les troupes jusqu'à Paso Ancho; puis ils déclarèrent: « que leurs collègues, persistant à se refuser au embarquement des exilés mexicains et à ne point vouloir prendre part aux conférences qui devaient avoir lieu le 15 avril, ils se retireraient avec leurs troupes du territoire mexicain. »

Le mode d'évacuation fut ensuite discuté; l'amiral offrit au général Prim, qui l'en remercia, le concours des bâtiments français pour transporter ses troupes à la Havane (9).

Les commissaires alliés notifèrent au gouvernement

(9) Procès-verbal de la conférence.

4862.

mexicain et au général Zaragosa les résolutions prises dans la conférence, et les informèrent que l'armée française, se concentrant à Paso Ancho, commencerait ses opérations aussitôt que les Espagnols, dans leur mouvement de retraite, auraient dépassé ses lignes, c'est-à-dire vers le 20 avril.

Les plénipotentiaires français adressèrent, en outre, au général Doblado une note particulière, dans laquelle ils motivèrent l'ouverture des hostilités sur la demande du gouvernement mexicain relative à l'éloignement d'Almonte, sur les nouvelles vexations exercées contre leurs nationaux et enfin sur le meurtre de plusieurs soldats français, récemment assassinés sur la route de Vera-Cruz.

Échange de notes
avec le
gouvernement
mexicain.

La rupture de l'alliance était, à plusieurs égards, un événement heureux pour le gouvernement de Juarez. Le refus des plénipotentiaires anglais et espagnol de s'associer à la politique des plénipotentiaires français, équivalait à une déclaration solennelle du bon droit des Mexicains. Juarez le comprit et sut en profiter pour augmenter la surexcitation patriotique que l'invasion étrangère avait fait naître dans le pays.

Cependant la perspective d'une guerre avec la France était de nature à lui inspirer de sérieuses inquiétudes. Tout en se préparant vigoureusement à la résistance, il continua ses offres de négociations; il lui était utile, du reste, de traîner les choses en longueur, afin de compléter son organisation défensive et d'attendre la saison de la fièvre jaune, auxiliaire puissant pour lui, ennemi terrible pour les Européens.

Doblado répondit donc qu'il appréciait « la conduite

1862.

noble, loyale et circonspecte des représentants de l'Angleterre et de l'Espagne »; il leur offrit d'entrer dans la voie des traités, afin de renouer des relations d'amitié et de commerce sur des bases durables. Il reprocha aux commissaires français de violer les préliminaires de la Soledad sur un prétexte presque puéril, et leur proposa encore d'épuiser tous les moyens de conciliation avant de recourir aux armes. Le gouvernement mexicain, en appliquant au traité Almonte des lois en vigueur, n'avait fait, disait-il, qu'user de son droit souverain, et ceux qui avaient solennellement reconnu cette souveraineté par la convention du 19 février n'étaient pas autorisés à lui en contester l'exercice. Le général Doblado affirmait, du reste, qu'il n'avait aucune connaissance des prétendues vexations infligées aux nationaux français.

De leur côté, les commissaires français ne voulaient pas être accusés d'avoir violé un traité; ils répliquèrent que le gouvernement mexicain lui-même avait, par ses violences, déchiré les préliminaires de la Soledad; ils présentèrent le récent assassinat de plusieurs soldats français comme une preuve du mauvais vouloir ou de l'impuissance du gouvernement et conclurent à l'inutilité de recourir à de nouvelles négociations. Trois soldats français avaient été, en effet, assassinés aux environs de la Purga: c'était le seul grief nouveau qui fût précisé.

Dans une note jointe à cette réponse, les commissaires français protestaient d'avance contre tout traité conclu par le gouvernement mexicain dans le but de céder ou d'hypothéquer, au profit d'une puissance quelconque, les propriétés et les territoires que la France considérait comme le gage sur lequel reposaient ses créances. Ils avaient ainsi en vue un emprunt dont Juarez négociait

alors les bases avec M. Corwin, ministre des États-Unis (1).

Les plénipotentiaires français avaient quitté Orizaba, le 11 avril, pour aller rejoindre le général de Lorencez à Cordova, tandis que leurs collègues espagnol et anglais se rendaient à Puebla pour conférer avec Doblado. Sir Ch. Wyke, par une convention signée, le 28 avril, liquida à une somme de 3,200,000 piastres le chiffre des réclamations anglaises; cette somme devait être garantie par les biens du clergé, et prélevée sur le produit de l'emprunt projeté. Un article additionnel, du 12 mai, stipulait que les bâtiments de guerre anglais prêteraient leur concours au gouvernement mexicain en occupant les ports de commerce, dans le cas où quelque gouverneur voudrait se soustraire à l'autorité centrale et retenir les revenus des douanes. Le gouvernement anglais refusa de ratifier cette convention. Le cabinet de Madrid refusa également d'accepter les arrangements qui lui furent offerts (2).

Le 16 avril, les représentants de la France adressèrent au peuple mexicain la proclamation suivante :

« Mexicains, — Nous ne sommes point venus ici pour prendre parti dans vos divisions; nous sommes venus pour les faire cesser. Nous voulions appeler tous les hommes de bien à concourir à la

Proclamation
des commissaires
français à la
nation mexicaine.

(1) Ce traité n'eut du reste aucune suite, le gouvernement américain n'ayant pas voulu le ratifier.

(2) Quelques mois plus tard, M. de Wagner, ministre de Prusse à Mexico, écrivait au ministre des affaires étrangères à Paris: que le langage de Sir Ch. Wyke s'était considérablement modifié; qu'il faciliterait maintenant volontiers l'entreprise de la France; qu'il reconnaissait la nécessité de voir les troupes françaises aller à Mexico; tout en continuant à considérer Almonte comme un obstacle à l'établissement d'un gouvernement, qui répondrait aux besoins du pays et aux intérêts des puissances étrangères.

M. de Ceballos, agent confidentiel de l'Espagne à Mexico, disait de son côté que le gouvernement espagnol s'abstiendrait de toute nouvelle négociation avec Juarez,

1862.

consolidation de l'ordre, à la régénération de votre belle patrie. Pour montrer le sincère esprit dont nous sommes animés, nous nous sommes adressés d'abord au gouvernement même, contre lequel nous avons les plus sérieux griefs. Nous lui avons demandé d'accepter notre assistance pour fonder au Mexique un état de choses qui nous épargnât à l'avenir la nécessité de ces expéditions lointaines, dont le plus grand inconvénient est de suspendre le commerce et de troubler le cours de relations qui pourraient être si profitables à l'Europe et à votre propre pays.

« Le gouvernement mexicain a répondu à la modération de notre conduite par des mesures auxquelles nous n'avons jamais entendu prêter notre appui moral, et que le monde civilisé nous reprocherait de sanctionner par notre présence. Entre lui et nous la guerre est aujourd'hui déclarée; mais nous ne confondons pas le peuple mexicain avec une minorité oppressive et violente. Le peuple mexicain a toujours droit à nos plus vives sympathies. C'est à lui de s'en montrer digne. Nous faisons appel à tous ceux qui ont confiance dans notre intervention, à quelque parti qu'ils aient appartenu.

« Aucun homme éclairé ne voudra croire que le gouvernement, issu du suffrage d'une des nations les plus libérales de l'Europe, ait pu avoir un instant l'intention de restaurer chez un peuple étranger d'anciens abus et des institutions qui ne sont plus de ce siècle. Nous voulons une égale justice pour tous, et nous voulons que cette justice ne soit pas imposée par nos armes. Le peuple mexicain doit être lui-même le premier instrument de son salut. Nous n'avons d'autre but que d'inspirer à la portion honnête et paisible du pays, c'est-à-dire aux neuf dixièmes de la population, le courage de faire connaître ses vœux. Si la nation mexicaine demeure muette, si elle ne comprend pas que nous lui offrons une occasion inespérée de sortir de l'abîme, si elle ne vient pas donner par ses efforts un sens et une moralité pratiques à notre appui, il est évident que nous n'aurons plus à nous occuper que des intérêts précis en vue desquels la convention de Londres a été conclue.

« Que les hommes trop longtemps divisés par des querelles, qui n'ont plus d'objet, se hâtent donc de venir à nous. Ils ont entre les mains les destinées du Mexique. Le drapeau de la France a été planté sur le sol mexicain; ce drapeau ne reculera pas. Que les

et que, reconnaissant à la France de l'appui moral qu'elle lui avait prêté pendant la guerre du Maroc, il était prêt à mettre à sa disposition toutes les ressources militaires de l'île de Cuba. — (M. de Wagner au ministre des affaires étrangères, 14 septembre 1862.)

hommes sages l'accueillent comme un drapeau ami. Que les insensés osent le combattre !

La guerre était déclarée.

Cependant Juarez ne perdit pas confiance. L'immense territoire du Mexique, le dévouement, l'énergie, le patriotisme du parti libéral pouvaient lui permettre de prolonger longtemps la lutte. Il n'ignorait pas que les sympathies des républicains de tous les pays étaient acquises à sa cause. Il savait qu'en France la presque unanimité de la nation désapprouvait la guerre, et que des voix éloquents se feraient entendre en sa faveur au sein même du Corps législatif; il comptait que, malgré leurs discordes intestines, les États-Unis seraient encore assez forts pour contre-balancer l'influence européenne, et il se disposait à attendre avec patience le moment où le gouvernement français se verrait obligé de mettre un terme aux immenses sacrifices que lui imposerait une expédition aussi lointaine. On verra, en effet, Juarez abandonné de la plupart des siens, sans soldats, sans argent, poursuivi par les colonnes françaises jusqu'aux extrêmes limites du Mexique, se réfugier sur la frontière américaine, mais sans quitter le territoire mexicain, et ne jamais désespérer du succès de son parti.

Après avoir fait connaître la déclaration de guerre par un manifeste à la nation, il fit publier le décret suivant :

ARTICLE 1^{er}. — Du jour où les troupes françaises commenceront les hostilités, toutes les localités qu'occupent ces troupes sont déclarées en état de siège et les Mexicains qui y resteraient pendant l'occupation seront punis comme traîtres, leurs biens seront confisqués au profit du trésor public, à moins qu'il n'y ait un motif légalement reconnu.

ART. 2. — Aucun Mexicain de 21 à 60 ans ne pourra s'excuser de prendre les armes, quels que soient sa classe, son état et sa condition, sous peine d'être traité en traître.

1862.

ART. 3. — Les gouverneurs d'États sont autorisés à délivrer des patentes pour la levée des guérillas, à leur discrétion et suivant les circonstances ; mais les guérillas qui seraient trouvées à une distance de plus de dix lieues de l'ennemi seront considérées et punies comme bandes de voleurs.

ART. 4. — Les gouverneurs des États sont également autorisés à disposer, selon les nécessités, de tous les revenus publics et à se procurer les ressources dont ils auront besoin, de la manière la moins onéreuse possible.

ART. 5. — Les Français paisibles, résidant dans le pays, restent sous la sauvegarde des lois et des autorités mexicaines.

ART. 6. — Tous ceux qui fourniront des vivres, des nouvelles, des armes à l'ennemi ou de toute autre manière lui prêteront leur concours, seront déclarés *traîtres* et punis de mort.

Dispositions
des chefs du parti
conservateur.

Lorsqu'il vit l'état réel des affaires, les passions soulevées par son retour au Mexique, lorsqu'il comprit toutes les complications dont sa présence était la cause ou le prétexte, le général Almonte serait volontiers retourné en Europe ; il en manifesta plusieurs fois l'intention et ne céda qu'aux instances de M. de Saligny, et sans doute aussi à celles de ce petit groupe d'émigrés à la tête desquels était le Père Miranda, et auxquels il fallait un chef accrédité près des commissaires français.

Obéissant aux exigences d'une situation qu'il ne peut être accusé d'avoir créée, plutôt qu'à une ambition de chef de parti, le général Almonte avait accepté le rôle qu'on voulait lui faire jouer. Il s'était mis en relations avec les principaux chefs réactionnaires qui tenaient la campagne, et avait reçu la promesse d'un concours sans réserve de la part des uns et avec certaines restrictions de la part des autres.

Le général Tomas Mejia, qui avait une grande influence dans la Sierra-Gorda, vaste contrée montagneuse qui s'étend de Queretaro à San Luis de Potosi, répondit aux avances

1862.

d'Almonte en l'engageant à prendre en main la direction du mouvement. « Le cabinet de Juarez, écrivait-il, s'efforce de cacher la situation réelle du pays et de faire croire aux alliés que non-seulement l'administration actuelle est une émanation de la volonté nationale, mais encore qu'elle n'a dans la république d'opposition d'aucune sorte Le manque de tact ou d'activité de nos amis a pu donner certaines apparences de vérité à ces mensonges *L'intervention étant un fait*, je crois que tous les bons Mexicains doivent l'accepter comme l'unique solution possible de tant de questions produites au Mexique par le violent état d'anarchie qui menace de nous anéantir ; mais pour agir avec la conscience tranquille, il est nécessaire de s'assurer de deux points très-importants : que l'intervention ne cache aucune idée étrangère au noble but qu'elle s'est proposé et que la pacification du pays, résultat final de l'intervention, soit établie sur des bases de moralité, d'ordre et d'énergie (1). »

L'ancien président Zuloaga, qui se tenait dans le sud de Puebla avec quelques troupes, était, disait-il, tout disposé à contribuer pour sa part au rétablissement de la paix ; mais il prêta bientôt l'oreille aux propositions que Juarez lui fit faire, et déclara ensuite qu'il ne voulait pas s'associer aux forces étrangères (2).

Le général Marquez, son lieutenant, se prononça, au contraire, formellement en faveur de l'intervention française. Il adhéra d'avance à toutes les résolutions que prendrait le Père Miranda, qu'il traitait déjà de ministre des affaires étrangères et qui représentait, comme on sait, les idées

(1) Lettre de Mejia à Almonte, datée de Toliman le 16 mars.

(2) Lettre de Zuloaga à Almonte, 11 avril 1862.